

Communiqué de presse

Garantir que sa forêt est gérée durablement, c'est répondre aux attentes de tous

Le Conseil Général des Hautes Alpes vient d'obtenir la certification PEFC pour sa forêt de Beynaves. Il est **le premier Département de Provence-Alpes-Côte d'Azur** à s'engager dans cette voie.

Située sur les communes de Sainte Colombe (79%) et d'Orpierre (21 %) et d'une superficie de 208 hectares, la forêt de Beynaves fait l'objet d'une mise en valeur touristique, pastorale et cynégétique.

La certification PEFC garantit que les forêts des propriétaires qui en disposent sont gérées durablement, c'est à dire que l'ensemble des enjeux économiques (production...), environnementaux (protection, biodiversité...) et sociaux (accueil, paysage...) des forêts est pris en compte. Pour les consommateurs, la marque PEFC assure que le bois provient d'une forêt gérée durablement

L'attestation de gestion durable sera remise au Conseil Général à l'occasion du vernissage de l'exposition « L'homme et la forêt » auquel où vous êtes convié qui aura lieu :

Le lundi 12 décembre à partir de 18h00
Hôtel du Département – Place Saint Arnoux – 05000 GAP

L'exigence croissante de la société civile pour le respect de l'environnement et la généralisation de la demande de garantie sur l'origine des produits bois et dérivés sont les enjeux auxquels la certification de la gestion durable apporte une réponse concrète et crédible.

Les propriétaires de forêt, particuliers et collectivités, s'engagent actuellement dans cette démarche qualité. L'Association des communes forestières, impliquée depuis l'initiation de PEFC, encourage et accompagne les collectivités dans cette voie.

**10% de la forêt des collectivités est certifiée PEFC soit une dizaine de collectivités engagées.
20 000 ha de forêt de l'Etat certifiée
Des exploitants forestiers impliqués : D'Incan à Guillestre, Arlaud à Serres, Michel à Crots...**

Contact:
Conseil Général des Hautes Alpes
Place Saint Arnoux
05000 Gap
Mlle Natacha Bineau
Tél. :04-92-40-39-02 - Port : 06-88-21-21-02

Communes Forestières des Hautes Alpes
Place du Village
05200 Baratier
Jérôme Bonnet
Tél. / Fax 04 92 43 39 91 - Port : 06 73 90 26 49
cofor05@wanadoo.fr

Presse : Nom..... Prénom.....

Téléphone : adresse mail :.....

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je souhaite recevoir un dossier de presse

Je souhaite m'inscrire au vernissage de l'exposition le 12 décembre